

## LA PHARMACIE de THURY : ENJEU DE SECURITE SANITAIRE

La pharmacie du village a fermé ses portes en juin 2017 en raison de la mauvaise gestion du dernier repreneur. Cette pharmacie existe à Thury depuis plus de 70 ans ; Elle a toujours été viable, car aussi fréquentée par les villageois des alentours. De nos jours la population vieillissante du territoire élargi lui laisse un beau potentiel d'activité et donc de chiffre d'affaire ...

Malgré toutes les belles paroles compatissantes des instances juridictionnelles, institutionnelles ou électives (tribunal de commerce, liquidateur judiciaire, ordre des pharmaciens, expert-comptable, ARS, ...) force est de constater, très amèrement, qu'aucune réelle volonté de trouver une solution et de nous aider dans une démarche de réouverture n'a réellement été mise en œuvre par ces différentes instances !

Bien au contraire, les freins venant d'une instance ou d'une autre n'a pas permis au jeune pharmacien présent avant la fermeture de s'engager dans un courageux acte de reprise. Cette fermeture impacte maintenant les autres commerces du village.

La licence d'exercice va se clore fin juin 2018. Il existe dans la pharmacie un stock de produits et de médicaments lesquels se périment de jour en jour. Ce stock aurait pu être remis à un grossiste et générer ainsi quelque argent. Aujourd'hui ce stock devient un ENJEU de SECURITE SANITAIRE puisqu'il est laissé à l'abandon à la merci de toutes les convoitises malhonnêtes. Qu'attend le liquidateur judiciaire ?

Quel beau double discours n'entendons-nous pas sur le nécessaire maillage des territoires alors que les politiques publiques détruisent ce maillage au profit des seules métropoles et mettent les habitants des zones rurales « hors circuit ».

Plus de médecin, plus de pharmacie, plus de boulangerie, plus de boucherie, fermeture de classe, etc. et bientôt plus de réelle Mairie ...

IL faut faire de plus en plus de kilomètres pour le moindre soin médical à l'heure de la hausse du cout des carburants et de la soi-disant politique de lutte contre le réchauffement climatique. Ne parlons pas de la maison de santé de St Sauveur qui n'est même plus capable de recevoir en urgence les administrés de l'ancien canton dès lors qu'ils ont été refusés comme patients par les praticiens présents car ces médecins ont déjà trop de patients. Ne leur jetons pas la pierre, Ils font ce qu'ils peuvent et ils le font bien. Mais où sont les jeunes médecins ? Que font-ils de leur

promesse de fidélité au serment d'Hippocrate ? Ce sont pourtant les administrés qui, avec leurs impôts, ont financé ladite maison de santé mais les nouveaux médecins, dont les bourses d'études ont été payées par nos impôts, ne veulent pas s'installer dans nos provinces et rien administrativement ne les en oblige. C'est dramatique. La vie n'est pas seulement à Paris Lyon ou Marseille.

Nos villages meurent lentement en raison des dispositions budgétaires votées nationalement et malgré les discours sur la décentralisation, rien n'est fait.

Mesdames et Messieurs les élus de l'Yonne et de nos Provinces, faites remonter à notre Président et à nos Ministres le désarroi et la colère de leurs concitoyens qui vivent dans les petits villages et qui voient leur vies se détériorer de jour en jour et aidez-nous à rouvrir notre Pharmacie qui manque tant à notre village et à ses alentours.

Claude Conte

Maire de Thury

Pétition à rendre signée en Mairie de Thury.

Elle sera envoyée à notre Député, Sénatrice, Président du Conseil Départemental et Régional ainsi qu'à l'Yonne Républicaine.

Nom :

Commune :

Signature